

BESOIN DE MATERIELS ?



La solution pour l'intégration immédiate des TIC, c'est Projetice !

Vous êtes enseignant dans le premier ou le second degré, ou encore directeur ou chef d'établissement, et vous souhaitez mettre en œuvre avec vos collègues un projet pédagogique nécessitant du matériel adapté ? N'hésitez plus, contactez-nous. Nous mettons à votre disposition des prêts de matériel.

Quels matériels ?

- chariot mobile (structure + 11 PC portables + dispositif wifi + vidéoprojecteur + appareil photo numérique + imprimante/scanner/copieur)
- Tablet PC
- Tableau Numérique Interactif
- PDA (assistant personnel)
- d'autres matériels peuvent être prêtés en fonction de vos projets et de vos besoins

Comment faire ?

Outre les coordonnées de la personne contact, nous vous demandons de nous adresser un document (une page maximum) qui présente le projet (contexte, objectifs, personnes impliquées, disciplines, relations avec le projet d'établissement, etc.).

Ces matériels sont donc prêtés sur la base d'un projet et pour une durée limitée (deux mois maximum pour le chariot). L'objectif ici est de permettre la concrétisation d'un projet pédagogique innovant pour lequel le matériel fait défaut.

Engagements

Le prêt est gratuit.

Il est demandé à l'un des membres (au moins) de l'équipe pédagogique d'adhérer à l'association.

Dans tous les cas, un contrat est signé avec le directeur de l'école ou le chef d'établissement fixant les conditions du prêt et les responsabilités (aucune responsabilité n'incombe à l'école ou à l'établissement).

Un compte-rendu des actions menées doit être communiqué à l'association à intervalles réguliers et en fin de prêt.

Qui contacter ?

Une adresse électronique : contact@projetice.fr

Un numéro de téléphone : 04 67 90 66 14